

Nom commercial : einzA Lackspray 96-601 hitzebeständig**Code produit:** 9660100**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 02.09.2024**Version remplacée:** 5.0.0, établi le: 18.08.2022**Région:** CH**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****einzA Lackspray 96-601 hitzebeständig****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

peintures décoratives

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

einzA Farben GmbH & Co KG

Junkersstraße 13

30179 Hannover

N° de téléphone +49 (0)511 67490-0

N° Fax +49 (0)511 67490-20

e-mail info@einzA.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

Adresse

Josef Dolder AG

Lerchentalerstraße 17

9016 St. Gallen

N° de téléphone +41 71 282 22 66

N° Fax +41 71 282 22 55

e-mail info@josefdolder.ch

Adresse

Schweizerische Einkaufsgesellschaft AG

Uttigenstraße 120

3603 Thun

N° de téléphone +41 33 22 37 429

e-mail info@seg.swiss

Adresse

Verbano Color SA

Via della Posta

6943 Bioggio

N° de téléphone +41 91 60 56 344

N° Fax +41 91 60 56 345

e-mail info@verbanocolor.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aerosol 1; H222

Aquatic Chronic 3; H412

Eye Irrit. 2; H319

STOT SE 3; H336

Asp. Tox. 1; H304

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

Nom commercial : einZA Lackspray 96-601 hitzebeständig

Code produit: 9660100

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.09.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 18.08.2022

Région: CH


SGH02



SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

acétate d'éthyle

Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25 %)

Mentions de danger

H222

Aérosol extrêmement inflammable.

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260

Ne pas respirer les aérosols.

P262

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403

Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410+P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges
Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	acétate d'éthyle		
	141-78-6 205-500-4 607-022-00-5 01-2119475103-46	EUH066 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	>= 25,00 - < 50,00 % en poids
2	butane		
	106-97-8 203-448-7 601-004-00-0 01-2119474691-32	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas liq.; H280	>= 25,00 - < 50,00 % en poids
3	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25 %)		

Nom commercial : einza Lackspray 96-601 hitzebeständig**Code produit:** 9660100**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 02.09.2024**Version remplacée:** 5.0.0, établi le: 18.08.2022**Région:** CH

	- 919-446-0 - 01-2119458049-33	Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 EUH066 Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
4	propane 74-98-6 200-827-9 601-003-00-5 01-2119486944-21	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas liq.; H280	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
5	xylène 1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9 01-2119488216-32	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Acute Tox. 4; H332	< 5,00	% en poids
6	éthylbenzène 100-41-4 202-849-4 601-023-00-4 -	Acute Tox. 4; H332 Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 STOT RE 2; H373 Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335	cf. note bas de page (1) < 2,50	% en poids
7	butane-1-ol 71-36-3 200-751-6 603-004-00-6 01-2119484630-38	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336	< 2,50	% en poids
8	Aluminium en poudre (stabilisée) 7429-90-5 231-072-3 013-002-00-1 01-2119529243-45	Flam. Sol. 1; H228 Water-react. 2; H261	< 2,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(1) La substance est classée conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), Article 4 (3), deuxième alinéa, différemment / complémentirement de la classification décrite dans l'annexe VI.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	C, U	-	-	-
4	U	-	-	-
5	C	-	-	-
8	T	-	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
6	H373 par inhalation; audition ;-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.

Après ingestion

Nom commercial : einZA Lackspray 96-601 hitzebeständig**Code produit:** 9660100**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 02.09.2024**Version remplacée:** 5.0.0, établi le: 18.08.2022**Région:** CH

En cas d'ingestion accidentelle, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, vapeur d'eau

Agent d'extinction non approprié

jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Produits de pyrolyse toxiques; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou les cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Le personnel doit porter des chaussures et des vêtements anti-statiques et le sol doit être réalisé en matériau conducteur. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard du produit. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8. Eviter contamination des yeux, la peau et des vêtements.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Produit à conserver dans l'emballage d'origine. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Les prescriptions légales sur le stockage des emballages sous pression doivent être respectées

Nom commercial : einZA Lackspray 96-601 hitzebeständig

Code produit: 9660100

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.09.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 18.08.2022

Région: CH

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
	2017/164/EU		
	Ethyl acetate		
	VLE (courte durée)	1468	mg/m ³ 400 ppm
	VLE (8h)	734	mg/m ³ 200 ppm
	MAK (SUVA)		
	Ethylacetat / Acétate d'éthyle		
	VLE (courte durée)	1460	mg/m ³ 400 ppm
	VLE (8h)	730	mg/m ³ 200 ppm
	Remarque/s	SSC	
2	butane	106-97-8	203-448-7
	MAK (SUVA)		
	Butan (beide Isomere) iso-Butan, n-Butan / Butane (les deux isomères) iso-butane, n-butane		
	VLE (courte durée)	7600	mg/m ³ 3200 ppm
	VLE (8h)	1900	mg/m ³ 800 ppm
3	propane	74-98-6	200-827-9
	MAK (SUVA)		
	Propan / Propane		
	VLE (courte durée)	7200	mg/m ³ 4000 ppm
	VLE (8h)	1800	mg/m ³ 1000 ppm
4	xyène	1330-20-7	215-535-7
	2000/39/EC		
	Xylene, mixed isomers, pure		
	VLE (courte durée)	442	mg/m ³ 100 ppm
	VLE (8h)	221	mg/m ³ 50 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin	
	MAK (SUVA)		
	Xylol (alle Isomeren) / Xylène (tous les isomères)		
	VLE (courte durée)	440	mg/m ³ 100 ppm
	VLE (8h)	220	mg/m ³ 50 ppm
	Remarque/s	H B	
5	éthylbenzène	100-41-4	202-849-4
	2000/39/EC		
	Ethylbenzene		
	VLE (courte durée)	884	mg/m ³ 200 ppm
	VLE (8h)	442	mg/m ³ 100 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin	
	MAK (SUVA)		
	Ethylbenzol / Ethylbenzène		
	VLE (courte durée)	220	mg/m ³ 50 ppm
	VLE (8h)	220	mg/m ³ 50 ppm
	Remarque/s	H OL B	
6	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
	MAK (SUVA)		
	n-Butanol / n-Butanol		
	VLE (courte durée)	310	mg/m ³ 100 ppm
	VLE (8h)	310	mg/m ³ 100 ppm
	Remarque/s	SSC B	
7	Aluminium en poudre (stabilisée)	7429-90-5	231-072-3
	MAK (SUVA)		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA Lackspray 96-601 hitzebeständig

Code produit: 9660100

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.09.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 18.08.2022

Région: CH

Aluminium, als Metall / Aluminium métal	
VLE (8h)	3 a mg/m ³
Remarque/s	B

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	acétate d'éthyle			141-78-6 205-500-4
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	63 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	734 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1468 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	734 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	1468 mg/m ³
2	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25 %)			- 919-446-0
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	44 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	330 mg/m ³
3	xyène			1330-20-7 215-535-7
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	212 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	221 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	442 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	221 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	442 mg/m ³
4	butane-1-ol			71-36-3 200-751-6
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	310 mg/m ³
5	Aluminium en poudre (stabilisée)			7429-90-5 231-072-3
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	3,72 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	3,72 mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	acétate d'éthyle			141-78-6 205-500-4
	orale	(chronique) à long terme	systémique	4,5 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	37 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	367 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	734 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	367 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	734 mg/m ³
2	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25 %)			- 919-446-0
	orale	(chronique) à long terme	systémique	26 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	26 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	71 mg/m ³
3	xyène			1330-20-7 215-535-7
	orale	(chronique) à long terme	systémique	12,5 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	125 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	65,3 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	260 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	65,3 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	260 mg/m ³
4	butane-1-ol			71-36-3 200-751-6
	orale	(chronique) à long terme	systémique	1,562 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3,125 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	55,357 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	155 mg/m ³
5	Aluminium en poudre (stabilisée)			7429-90-5 231-072-3
	orale	(chronique) à long terme	systémique	7,9 mg/kg/jour

Nom commercial : einza Lackspray 96-601 hitzebeständig

Code produit: 9660100

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.09.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 18.08.2022

Région: CH

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
	compartiment écologique	Valeur
1	acétate d'éthyle	141-78-6 205-500-4
	Eau	eau douce 0,24 mg/L
	Eau	eau marine 0,024 mg/L
	Eau	eau douce sédiment 1,15 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment 0,115 mg/kg poids sec
	sol	- 0,148 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	- 650 mg/L
	empoisonnement secondaire concerne : aliments	- 0,2 g/kg
2	xylène	1330-20-7 215-535-7
	Eau	eau douce 0,044 mg/L
	Eau	eau marine 0,004 mg/L
	Eau	eau douce sédiment 2,52 mg/kg
	Eau	eau marine sédiment 0,252 mg/kg
	sol	- 0,852 mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	- 1,6 mg/L
3	butane-1-ol	71-36-3 200-751-6
	Eau	eau douce 0,082 mg/L
	Eau	eau marine 0,008 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent 2,25 mg/L
	Eau	eau douce sédiment 0,324 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment 0,032 mg/kg poids sec
	sol	- 0,017 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	- 2476 mg/L
4	Aluminium en poudre (stabilisée)	7429-90-5 231-072-3
	Eau	eau douce 74,9 µg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	- 20 mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. Si ceci ne suffit pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants inférieures aux valeurs limites d'exposition, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Equipeement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié caoutchouc nitrile

Matériau approprié butyl-caoutchouc

Divers

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux hautes températures.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA Lackspray 96-601 hitzebeständig

Code produit: 9660100

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.09.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 18.08.2022

Région: CH

Etat d'agrégation			
liquide			
Etat			
Aérosol			
Couleur			
Suivant le nom du produit			
Odeur			
caractéristique			
pH			
Donnée non disponible.			
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Donnée non disponible.			
Point de fusion/point de congélation			
Donnée non disponible.			
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Donnée non disponible.			
Température d'inflammation			
Valeur	490 °C		
Inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Limites inférieure d'explosion			
Valeur	1,5 % en vol		
Limites supérieure d'explosion			
Valeur	13 % en vol		
Pression de vapeur			
Valeur	3	-	4 bar
Température de référence		20	°C
Valeur		10,4	bar
Température de référence		50	°C
Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur		0,95	g/cm³
Température de référence		20	°C
Substance de référence	vernis		
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s	pratiquement insoluble		
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
log Pow			0,68
Température de référence			25 °C
Source	ECHA		
2	propane	74-98-6	200-827-9
log Pow		env.	1,8
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		
Viscosité cinématique			
Donnée non disponible.			
Caractéristiques des particules			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Nom commercial : einza Lackspray 96-601 hitzebeständig

Code produit: 9660100

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.09.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 18.08.2022

Région: CH

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
Nom du produit	
einza Lackspray 96-601 hitzebeständig	
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
DL50	>	5600	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
2	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25 %)	-	919-446-0
DL50	>	15000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
3	xylène	1330-20-7	215-535-7
DL50	>	4000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
Nom du produit	
einza Lackspray 96-601 hitzebeständig	
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000 mg/kg).

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
DL50	>	20000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
2	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25 %)	-	919-446-0

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Lackspray 96-601 hitzebeständig

Code produit: 9660100

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.09.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 18.08.2022

Région: CH

DL50	env.	3400	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
DL50	env.	3430	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)

Nom du produit

einza Lackspray 96-601 hitzebeständig

Remarque/s

Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).

Toxicité aiguë par inhalation

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane	74-98-6	200-827-9
CL50	>	800000	ppmV
Durée d'exposition		0,25	h
Etat d'agrégation	Gaz		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CL50	>	17,76	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
3	Aluminium en poudre (stabilisée)	7429-90-5	231-072-3
CL50	>	0,88	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	xyène	1330-20-7	215-535-7
Durée d'exposition		24	h
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Lackspray 96-601 hitzebeständig

Code produit: 9660100

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.09.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 18.08.2022

Région: CH

Évaluation	irritant faible
2 xylène	1330-20-7 215-535-7
Espèces	lapin
Source	ECHA
Évaluation	irritant faible
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
3 butane-1-ol	71-36-3 200-751-6
Espèces	lapin
Méthode	OCDE 405
Source	ECHA
Évaluation	fortement irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Voie d'exposition		Peau	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane	106-97-8	203-448-7
Type d'examen	In vitro Mammalian Chromosomal Aberration Test		
Espèces	Human Lymphocyte		
Méthode	OECD 473		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane	106-97-8	203-448-7
Voie d'exposition		par inhalation	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 422	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	propane	74-98-6	200-827-9
Voie d'exposition		par inhalation	
NOAEC		12000	ppm
Type d'examen		Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction/Developmental Toxicity Screening Test	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 422	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Cancérogénicité

Nom commercial : einZA Lackspray 96-601 hitzebeständig

Code produit: 9660100

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.09.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 18.08.2022

Région: CH

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Voie d'exposition		par inhalation	
NOEC		350	ppm
Espèces		rat	
Source		ECHA	
Effets		Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane	106-97-8	203-448-7
Voie d'exposition		par inhalation	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 422	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	propane	74-98-6	200-827-9
Voie d'exposition		par inhalation	
LOAEC		12000	ppm
Espèces		rat	
Méthode		OECD 422	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'inhalation peut causer l'irritation des voies respiratoires, des réactions allergiques, de la toux, des maux de tête, de la nausée et des vomissements.

11.2 Informations sur les autres dangers**Autres informations**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité sur les poissons (aigüe)**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
CL50		220	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Pimephales promelas	
Source		ECHA	
2	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25 %)	-	919-446-0
LL50		10	30
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Oncorhynchus mykiss	
Méthode		OCDE 203	
Source		ECHA	
3	xylène	1330-20-7	215-535-7
CL50		2,6	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Oncorhynchus mykiss	
Méthode		OCDE 203	
Source		ECHA	
4	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CL50		1376	mg/l
Durée d'exposition		96	h

Nom commercial : einZA Lackspray 96-601 hitzebeständig

Code produit: 9660100

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.09.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 18.08.2022

Région: CH

Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
Toxicité sur les poissons (chronique)			
Donnée non disponible.			
Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
CE50		3090	mg/l
Durée d'exposition		24	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
2	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25 %)	-	919-446-0
LE50	10	- 22	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CE50		1328	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
NOEC		2,4	mg/l
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
2	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25 %)	-	919-446-0
NOEC		0,097	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
NOEC		4,1	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25 %)	-	919-446-0
LE50		4,1	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CE50		225	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
NOEC		> 100	mg/l
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6

Nom commercial : einza Lackspray 96-601 hitzebeständig

Code produit: 9660100

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.09.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 18.08.2022

Région: CH

NOEC	129	mg/l
Espèces	Raphidocelis subcapitata	
Méthode	OCDE 201	
Source	ECHA	

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CE50		4390	mg/l
Durée d'exposition		17	h
Espèces	Pseudomonas putida		
Méthode	DIN 38412		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Type	COD		
Valeur	1,69		g O2/g
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	butane	106-97-8	203-448-7
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	50		%
Durée	3,46		j
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		
3	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25 %)	-	919-446-0
Valeur	74,7		%
Durée	28		jour(s)
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
4	propane	74-98-6	200-827-9
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	50		%
Durée	3		j
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
5	xylène	1330-20-7	215-535-7
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	87,8		%
Durée	28		jour(s)
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
6	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Type	diminution du COD (carbone org. dissous)		
Valeur	92		%
Durée	20		jour(s)
Méthode	OECD		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	xylène	1330-20-7	215-535-7
FBC	7,4	-	18,5
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
log Pow	0,68		
Température de référence	25		°C
Source	ECHA		

Nom commercial : einza Lackspray 96-601 hitzebeständig**Code produit:** 9660100**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 02.09.2024**Version remplacée:** 5.0.0, établi le: 18.08.2022**Région:** CH

2	propane	74-98-6	200-827-9
log Pow		env.	1,8
Méthode		QSAR	
Source		ECHA	

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Nom du produit	
einza Lackspray 96-601 hitzebeständig	
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Code de déchets 08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Seulement les cuvettes d'aérosol complètement vidées passer à la récupération des matières secondaires doit

Emballage

Code de déchets 15 01 04; 15 01 11* emballages métalliques; emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple amiante), y compris des conteneurs à pression vides

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR/RID/ADN UN1950

IMDG UN1950

ICAO-TI / IATA UN1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN AÉROSOLS

IMDG AEROSOLS

ICAO-TI / IATA Aerosols, inflammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe 2

Étiquette 2.1

Code de classification 5F

Code de restriction en tunnels D

IMDG - Classe 2

Étiquettes 2.1

ICAO-TI / IATA - Classe 2.1

Étiquettes 2.1

14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

EmS F-D, S-U

Nom commercial : einZA Lackspray 96-601 hitzebeständig

Code produit: 9660100

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.09.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 18.08.2022

Région: CH

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 . N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4	75
2	Aluminium en poudre (stabilisée)	7429-90-5	231-072-3	75
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6	75
4	xylène	1330-20-7	215-535-7	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : P3a

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC	75	%
Valeur VOC	750	g/l

Prescriptions nationales**Autres prescriptions nationales**

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Nom commercial : einZA Lackspray 96-601 hitzebeständig**Code produit:** 9660100**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 02.09.2024**Version remplacée:** 5.0.0, établi le: 18.08.2022**Région:** CH

H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

C	Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.
T	La substance peut être commercialisée sous une forme qui ne présente pas les dangers physiques indiqués par la classification dans l'entrée figurant dans la troisième partie. Si les résultats obtenus selon la ou les méthodes prévues par l'annexe I, partie 2, du présent règlement révèlent que la forme spécifique de la substance commercialisée ne présente pas ce ou ces dangers physiques, la substance est classée conformément au(x) résultat(s) de l'essai ou des essais effectués. Il y a lieu d'indiquer dans la fiche de données de sécurité les informations pertinentes, y compris une référence au(x) méthode(s) d'essai pertinentes.
U	Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est emballé et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 671465